

**Demandes d'autorisation
en vertu de l'article 53 de la Loi sur l'aménagement du territoire**

Mercredi 17 mars 2021

13 h

Dossiers : D08-01-20/B-00374, B-00375
Propriétaire : Samin Investments Limited
Location: 692 (692A), (692B), rue Crystal
Quartier : 13 - Rideau-Rockcliffe
Description officielle : lot 56, plan enregistré 4M-100
Zonage : Résidentiel
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite démolir la maison existante et lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour la construction proposée d'une maison jumelée de deux étages.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 à 4 sur le plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Dossier	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00374	7,665 m	30,86 m	233,7 m ²	1 et 2	692A, rue Crystal (Une moitié de la maison jumelée proposée)
B-00375	7,665 m	30,86 m	233,7 m ²	3 et 4	692B, rue Crystal (L'autre moitié de la maison jumelée proposée)

L'approbation de ces demandes aura comme effet de créer deux parcelles distinctes qui ne seront pas conformes aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, des demandes de dérogations mineures (D08-02-20/A-00326 et A-00327) ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.

Les demandes indiquent qu'il existe actuellement des servitudes d'Hydro et de Bell sur la propriété en question tel qu'énoncé dans l'Instrument n° LT49650.